

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ASRAL7 À AJACCIO LE 14/05/2017 À 10H

Le Dr Aouizerate, Président, donne la parole au Dr Jean-Marc Cresp animateur de la Corse et organisateur de cette AG. Celui-ci, après des mots de bienvenue présente le Dr Canarelli Président du Conseil de l'Ordre des Médecins de Corse. Le Dr Canarelli dit tout le plaisir qu'il a d'accueillir à Ajaccio notre AG. Après avoir souligné l'utilité des médecins retraités et évoqué l'évolution de l'exercice médical vers une hyperspécialisation qui, associée aux contraintes administratives de plus en plus pressantes, nuit à son caractère global et humain. Il conclut sur une note plus optimiste en espérant un juste milieu entre technicité et humanité et nous souhaite bon courage et une bonne AG. Le Dr Aouizerate reprend la parole pour exposer son rapport moral dont voici le texte in-extenso :

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT AG ASRAL7 MAI 2017 AJACCIO

Chers amis bonjour et bienvenue à notre assemblée générale 2017 qui se tient cette année dans cette agréable et sympathique ville d'AJACCIO.

Je voudrais tout d'abord remercier, les organisateurs pour leur sympathie et chaleureux accueil dans ce cadre très agréable et accueillant de cette résidence au bord de la plage du RICANTO Ajaccio.

Merci notamment au Dr JEAN MARC CRESP animateur du département pour l'organisation de cette assemblée générale ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui y ont participé.

Je voudrai en mon nom et au nom de notre association rendre hommage, au père de notre animateur le DR LOUIS CRESP décédé en novembre 2016 et qui a été pendant plusieurs années notre animateur départemental en corse. Il a représenté notre association et a contribué à son bon fonctionnement.

Je remercie nos amis les Dr Danielle et Edgard SEROPIAN d'avoir organisé l'extension touristique qui accompagne cette assemblée générale. ce qu'ils leur a demandé beaucoup d'effort et de temps pour permettre à nos adhérents de profiter de ce voyage pour mieux découvrir et apprécier cette merveilleuse île.

Merci à vous tous d'être ici présents, en effet notre l'assemblée générale est un moment souverain de notre association nécessaire à son bon fonctionnement.

C'est l'occasion de vous informer de ce qui s'est passé au sein de notre association et de notre action durant cette année 2016.

Je vous donnerai tout d'abord les informations concernant nos retraites et les actions de notre association et de la FARA. Ensuite je vous parlerai des activités de notre association, puis des perspectives d'avenir.

Tout d'abord quelques informations concernant nos retraites.

Je vous rappelle que les actions de notre association en collaboration avec la FARA consistent à assurer et coordonner la représentation et la défense des médecins retraités en cumul ou non et de leurs ayants droit, non seulement auprès de la CARMF, mais aussi des responsables publics et syndicaux...

L'ASV est appelée aujourd'hui prestation supplémentaire vieillesse ou PSV Le régime ASV est toujours préoccupant.

La gestion échappe à la CARMF, qui n'est que le collecteur de fonds et le distributeur.

Pour l'ASV, où l'État et les syndicats sont décisionnaires, vous avez subi 16 % de baisse du point sur cinq ans et 4,1 % d'inflation, soit 20% de perte de pouvoir d'achat.

Suite à de récentes négociations, le décret du 2 septembre concernant l'ASV ou PSV confirme l'augmentation progressive de la cotisation d'ajustement de 2.8% à 3.8 % en 2020.

Lors de négociation récente avec la caisse, le 31 mars 2016 le directeur de la CNAM s'est engagé à maintenir ce niveau de participation. Rappelons que l'ASV constitue environ 40% de la retraite des médecins.

CONCERNANT LE REGIME COMPLEMENTAIRE

Qu'en est-il pour les allocataires ? Dans le but de préserver l'équilibre du régime. Une baisse de 3% du point a été programmée et adoptée par le conseil d'administration de la CARMF. Ce qui aurait entraîné une baisse conséquente de nos pensions de retraites.

Les administrateurs du collège des retraités sont intervenus et ont su motiver une saine réflexion. L'ensemble du Conseil, uni, les a écoutés et entendus.

Le conseil d'administration, dans sa sagesse et dans un esprit de solidarité, a renoncé à cette baisse de point pourtant actée.

Certes votre retraite recule sous l'effet de l'inflation, mais les cotisants ont dû subir et l'inflation et l'augmentation de la cotisation.

Au prix de tous ces efforts consentis en commun au nom d'un principe de solidarité sans faille et de fraternité intergénérationnelle, la CARMF reste forte et solidaire. L'avenir du régime complémentaire est assuré pour de nombreuses années.

Une autre réforme importante dite retraite en temps choisi a été mise en place depuis janvier 2017.

Cette nouvelle réforme du RCV, baptisée dans un communiqué « en temps choisi » a été adoptée par le Conseil d'Administration.

Le vote a été acquis à l'unanimité des administrateurs élus des 4 Collèges. Les médecins pourront avoir un niveau de retraite majoré de 65 ans jusqu'à 70 ans, de 3 % Son principe : Possibilité de départ à 62 ans sans pénalité avec une décote de 13 % du point par rapport à 65 ans puis avec une surcote à 2 taux : 5% de 62 à 65 ans et 3% de 65 à 70 ans.

Quel est l'intérêt de cette réforme ?

Cette réforme sera pour les médecins une incitation à poursuivre volontairement leur activité au-delà de 65 ans.

Cette réforme serait une incitation à la poursuite d'activité, très bénéfique dans le contexte de démographie médicale difficile actuel.

Elle sera aussi une alternative au Cumul Retraite/Activité libérale dont les cotisations ne sont pas génératrices de points.

Les médecins continueront aussi à bénéficier du Régime Invalidité Décès dont ils sont exclus en cas de cumul.

Enfin, cette réforme devrait améliorer l'équilibre du Régime en limitant les hausses de cotisation et la baisse de la valeur du point.

CONCERNANT NOS RETRAITES

L'année 2016 a encore été une année difficile pour nos pensions de retraites notamment pour la CSG

-l'augmentation de la CSG

Pour les pensions de retraites les plus élevées, son taux s'élève à 6,6%. Et peut encore augmenter selon l'évolution du choix politique des nouveaux élus. Des menaces planent sur le taux de la CSG qui pourrait être aligné sur celui des actifs (+ 0,9 %), sur le maintien de l'abattement fiscal de 10 % et sur le devenir même de la majoration familiale, d'autres inquiétudes demeurent :

-la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie)

Mise en place le 1er avril 2013 au taux de 0,3 % ne devrait pas en rester à ce chiffre.

Cependant légère baisse de la CSG est obtenue concernant les petites pensions notamment les pensions de réversion

Dès janvier, les retraités modestes vont bénéficier soit d'une baisse de leur CSG (Taux réduit à 3,8% au lieu de 6,6%), soit d'une exonération totale. Les plafonds de revenus passent à 1.018 euros nets par mois pour l'exonération et à 1.331 euros pour le taux réduit.

Les cotisations au conseil de l'ordre

Sont un autre sujet de préoccupation. Celles-ci sont trop élevées pour avoir seulement le droit de prescrire pour sa famille ou ses amis, une augmentation substantielle de 2010 à 2016 de plus de 30%. Une contribution symbolique serait suffisante.

C'est l'option qui a été défendue auprès du CNOM. Notre requête n'a pas abouti ; une baisse de cotisation n'est pas à l'ordre du jour. Cependant nos associations régionales par le biais de la FARA restons vigilantes sur cette question une nouvelle démarche auprès de l'ordre national des médecins est à l'étude.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

La mise en fonction du prélèvement à la source est prévue pour janvier 2018 La CARMF a déjà reçu des circulaires du ministère des Finances pour organiser cette mesure ; La CARMF devra prélever à la source l'impôt sur le revenu des allocataires, c'est-à-dire les retraités, les conjoints survivants et les invalides. Cependant selon les prochains responsables politiques élus ce prélèvement à la source serait reporté.

LA MENSUALISATION

2017 Dernière année de sa mise en place pour les retraités d'avant 2015. Le mois de décembre

2016 a été versé le 3 janvier 2017 et ensuite chaque échéance sera payée en fin du mois.

REGIONS DE LA CARMF

Le président de la CARMF confirme que la CARMF va adapter son découpage géographique aux nouvelles régions de la France.

Cette mise en place se fera progressivement en parallèle avec l'introduction des instructions de la tutelle concernant la composition du conseil d'administration.

PROJET DE DÉCRET SUR LES PLACEMENTS

Alors que la CARMF a fait la preuve de sa capacité à gérer avec prudence et efficacité les réserves de ses régimes (avec un taux de rendement annuel moyen net d'inflation de 3 % depuis 25 ans), Cette gestion financière est encadrée depuis 15 ans par un décret permettant d'obtenir un rendement significatif tout en réduisant les risques. Un nouveau projet de décret vient bouleverser cet équilibre. Il présente de nombreux défauts :- restriction très forte de l'autonomie de gestion financière des Caisses,

- ratios d'investissement privilégiant les obligations d'État,
- baisse sensible des possibilités d'investissement en actions

Ce projet considère les caisses concernées comme manquant de compétences et entraîne des contraintes de gestion sans aucune mesure avec celles applicables aux autres investisseurs institutionnels français

Les Caisses de retraite feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher l'entrée en vigueur de ce décret nuisible à l'intérêt de leurs

affiliés et à l'intérêt général. C'est pourquoi les Caisses libérales, par l'intermédiaire de la CNAVPL, ont alerté et sollicité l'arbitrage du Président de la République, afin de surseoir à la signature de ce décret et aux candidats à la présidentielle

Nous demandons également, au cas où ce texte serait finalement publié, de prendre l'engagement, aux nouveaux élus, de faire réexaminer rapidement la réglementation financière s'appliquant à nos Caisses, avec l'objectif de maintenir leur contribution au financement de l'économie française. **Affaire À suivre**

INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION

Sur le plan de notre vie associative comme l'année précédente tous les responsables se mobilisent pour mettre en valeur notre association et la faire connaître.

Nous avons amélioré la communication et le lien avec nos adhérents par une meilleure diffusion et circulation des informations.

Pour ma part J'ai assuré la rédaction et la publication de notre bulletin de liaison avec l'aide du Dr Coliez des Alpes Maritimes ainsi que de Mme Brissy notre secrétaire

Cela demande beaucoup de temps et de travail pour sa bonne réalisation et sa bonne diffusion nécessitant une mise à jour permanente de notre listing d'adhérents assurée par notre trésorier le Dr Grondin.

A la demande générale l'envoi du bulletin continue à se faire par mail et par courrier postal. Il peut être consulté à tout moment sur le site internet de notre association qui est maintenu régulièrement à jour.

Et j'invite tous ceux et celles d'entre vous qui dispose d'une connexion internet d'avoir le réflexe de le consulter pour toute information concernant notre association.

Pour faciliter nos réunions et éviter de déplacer nos administrateurs et membres du bureau de toute notre région paca et réduire les frais de gestion nous avons développé une nouvelle formule de réunion, « réunion téléphonique ».

Sur ce point, il faut remercier notre secrétaire Mme Brissy qui s'est adaptée à cette nouvelle pratique et a pris en charge la mise en place et l'organisation de ces réunions téléphoniques ce qui n'était pas facile à réaliser.

Mode de fonctionnement de notre association sur toute la région PACA
J'ai été attentif à maintenir un lien relationnel avec chacun de nos départements afin d'assurer une cohésion complète et harmonieuse de fonctionnement de notre association sur toute la région PACA.

Nos réunions de travail s'effectuent dans une ambiance amicale et constructive afin d'optimiser au maximum les actions dans l'intérêt de notre association.

En tant que membre du bureau de la FARA et de son conseil d'administration je représente notre région ou je défends et transmets les requêtes de nos adhérents régionaux.

Nos équipes d'animations se mobilisent en permanence et font preuves d'imagination et de créativité pour vous proposer dans chaque département des activités diversifiées originales et ludiques et culturelles.

Je les remercie vivement pour leur action et leurs efforts permanent pour vous satisfaire et j'apprécie leur collaboration constante efficace et bénévole.

Des voyages et des sorties culturelles sont élaborés avec le plus grand soin. Notre ami le Dr Seropian animateur du Vaucluse a pris en charge pour l'association la réalisation et l'organisation d'un voyage annuel. Ce qui constitue une tâche particulièrement difficile à gérer.

Cette année il a organisé une extension touristique en Corse suite à notre ag qui sera certainement un agréable séjour touristique et culturel et amical.

D'aura part je vous informe que la prochaine AG de la FARA se tiendra cette année à RENNES les 17 octobre 2017

Un programme touristique y est associé avec notamment une visite guidée du Mont St Michel si vous souhaitez y participer ce que je vous recommande
Un bulletin d'inscription vous a déjà été adressé par mail est mis à votre disposition et sera visible sur notre site internet. A signaler qu'une réduction de 10% pour les médecins retraités et de 25% pour les conjoints survivants seront accordés pour toute inscription faite avant le 01/06/2017, règlement en deux temps 30% à l'inscription le reste le 15 septembre 2017.

Au niveau du nombre de nos adhérents

Le nombre de nos adhérents et cotisants se maintient, mais le recrutement de nouveaux adhérents est difficile. L'évolution de la courbe du nombre de nos adhérents est fluctuante ; dans l'ensemble un équilibre est maintenu.

Dans l'optique de nous faire connaître par des médecins nouveaux retraités, un lien relationnel entre notre association et l'ordre des médecins des différents départements est maintenu et se développe.

Notre association ASRAL7 est diffusé sur certains sites ordinaires de la région PACA de même pour nos programmes d'activités et bulletins d'adhésion ce qui élargit le champ d'impact et de découverte de l'existence de notre association auprès des médecins et notamment ceux qui prennent leur retraite.

Nous restons ouverts à toutes suggestions nous permettant de faire adhérer de nouveaux médecins retraités.

Notre trésorier le Dr Grondin vous donnera les chiffres effectifs du nombre de nos adhérents à ce jour.

Poursuites de nos activités et actions d'intérêt général

Depuis sa création notre association poursuit sa vocation à susciter des activités et des actions d'intérêt général. Avec la mission permanente d'entretenir le lien social.

Cette fonction d'intérêt général se retrouve dans nos actions suivantes :

-Le Soutien et l'aide aux associations caritatives par des dons notamment actuellement l'association A.F.E.M (Aide aux Familles et Entraide Médicale)

-Action sociale et sanitaire en collaboration avec d'autres associations de prévention de santé générale, il est proposé à nos adhérents de participer à des journées de prévention de santé générale comme Journée information diabète et Journée d'informations et prévention de santé cardiovasculaire.

-Pour nos prestations bureautiques, nous privilégions des entreprises du marché du travail dont la seule spécificité est d'employer majoritairement des travailleurs handicapés.

Depuis de nombreuses années notre bulletin de liaison et tous nos travaux d'impression et de routage sont assurés par le Centre Provençal pour la Mucoviscidose à Hyères association reconnue d'intérêt public.

-Une aide éventuelle est apportée sur dossier à nos adhérents en grande difficulté

L'ensemble de nos actions d'intérêt général justifie notre Demande de reconnaissance de notre association comme association d'intérêt général

Le 08 juillet 2016, en accord avec le conseil d'administration, la constitution d'un dossier complet de demande de la reconnaissance de notre association comme association d'intérêt général a été déposé auprès des services administratifs de la préfecture des bouches du Rhône afin que notre association ASRAL 7 association loi 1901 soit reconnue d'intérêt général.

La loi implique une réponse du service administratif dans les quatre mois. Notre dossier a été déposé avec justificatif en préfecture le 08 juillet 2016 sans réponse à ce jour. Ce qui nous permet de considérer que notre demande a été acceptée et que notre qualification d'intérêt général a été agréée.

L'intérêt de la reconnaissance de ce nouveau statut d'intérêt général de notre association, c'est notamment la possibilité de recevoir légalement des dons. Nous ferons le point sur les résultats de cette validation à recevoir des dons éventuels lors du prochain bilan de la gestion de l'année 2017-2018.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR 2017

Notre but commun est d'améliorer le cadre et le fonctionnement de notre association pour mieux répondre à vos attentes et vos demandes. Il est nécessaire de poursuivre notre mobilisation et de concentrer toute notre énergie pour sauvegarder nos retraites, notre pouvoir d'achat, notre autonomie et nos réserves et garantir l'indépendance du régime complémentaire spécifique aux médecins libéraux qui sont actuellement, avec les remous politique en cours, bien menacés.

Toute augmentation de la CSG entrainerait probablement une baisse de nos pensions de retraites-fin du gel du point **ASV dès 2019...**

Notre association avec la FARA restons très engagée et très vigilante à la défense de nos retraites Hausse de cotisation et ajustement de point assureront la solidarité confraternelle et générationnelle Notre association fédérée au sein de la FARA constitue actuellement une force essentielle de Représentation et de défense des médecins retraités.

CONCLUSION

Avant de conclure je passe la parole à notre trésorier et notre secrétaire. Je reprendrais la parole ensuite pour vous donner l'organigramme de la nouvelle présidence.

Notre Trésorier Général, le Dr Grondin expose le bilan financier 2016 sous forme de tableaux par le retro projecteur dont voici les principaux éléments :
RECETTES : Cotisations : 22 801,00 Produits financiers : 439,30

Total : 23 240,30 Auguel s'ajoutent les remboursements des Alpes

Maritimes : 6 230,3 DEPENSES : 19 267,79

SOLDE : Trésorerie au 31/12/15 : 88 376,23

Trésorerie au 31/12/16 : 92 034,37

Solde positif de : 3 658,14

Le Dr Grondin nous précise : en 2016 : 711 cotisants En 2017 (à ce jour) : 680 cotisants

Le Président passe la parole à la Secrétaire Générale

La secrétaire générale, Mme Renée Brissy rend compte de ses activités en 2016. Voici le texte de son intervention :

Mesdames, Messieurs, Avant de commencer à lire le **compte rendu des activités de l'année 2016**, je souhaiterais vous saluer, et vous remercier de votre présence. Je remercie plus particulièrement le Dr Jean- Marc CRESPIER, le Dr Canarelli, Président du Conseil de l'ordre des médecins de Corse ainsi que son trésorier qui nous accueille dans *cette île magnifique* : O Corse île

d'amour, avec ses frais rivages, son maquis sauvage et ses lieux enchanteurs Je t'aimerai toujours O Corse île d'amour comme le chantait TINO ROSSI qui natif d'Ajaccio vécut plusieurs années à Toulon et Nice
Je vous prie d'excuser les membres du CA absents aujourd'hui pour différentes raisons : problème de santé, de transport, de grand âge comme se sont excusées, au téléphone, deux Mamie âgée respectivement de 93 et 96 ans....

Un petit rappel :

L'Association des Retraités Allocataires de la Carmf de la septième région (Paca, Corse, Ile de la Réunion) a été créée en mai 1971.

Elle adhère à la FARA qui regroupait les 16 régions, et 13 depuis 2017. Un Conseil d'administration est composé de 37 administrateurs dont 14 membres au bureau. Les présidents honoraires sont le Dr Challiol et le Dr Poulain Le Président en titre le Dr Henri ROMEU. La secrétaire Générale Mme VERGNON. Le poste de trésorier général de la FARA est tenu par notre trésorier le Dr Grondin.

L'association ASRAL 7 compte à ce jour 800 inscrits et 711 cotisants. Depuis 2003, nous avons perdu en 13 ans 880 inscrits et 812 cotisants. Le nombre d'adhérents inscrit pour l'AG 2017 est de 52 personnes. Et 129 personnes ne pouvant se déplacer ont fait parvenir leurs procurations.

Notre conseil d'administration ASRAL7, est constitué de : 18 membres.

Il se compose des membres élus aux élections triennales et des membres de Droits élus CARMF.

le bureau compte 8 membres plus les 3 représentants permanents des départements, 04, 20, 97

a) La répartition des adhérents par Départemental :

Je laisserai le soin de nous présenter celle-ci au Dr Grondin

b) Nos rencontres entre administrateurs en 2016

Pour pouvoir effectuer un travail efficace nous nous réunissons en réunion de bureau puis au cours des CA qui suivent nous reprenons les thèmes traités et nous votons les décisions.

- **réunion de Bureau 21 Janvier 2016 c'était une Conférence téléphonique**
- CA le 22 Avril précèdent l'Assemblée générale
- Du 23 Avril à Cannes
- CAE le 13 juin
- CA le 17 octobre
- Bureau 23 janvier 2017
- CA en Conférence téléphonique le 21 mars 2017

-En Janvier 2016 Grande innovation pour la réunion qui s'est déroulée sous la forme d'une conférence téléphonique.

A une heure donnée une salle virtuelle nous est ouverte et nous pouvons discuter. Nous étions 10 et ça s'est très bien passé et ce principe permet de faire des économies

Le 13 juin nous nous sommes réunis en conseil d'Administration Extraordinaire,

1. pour débattre de la demande de qualification d'intérêt général afin de pouvoir recevoir des dons,
2. pour finaliser l'organisation de l'AG d'aujourd'hui et son post congrès.

Le 17 octobre :

- Notre Président a fait un compte rendu de l'AG de la Carmf qui s'était tenu le 17 septembre à Paris ainsi qu'un commentaire sur le Décret du 2 septembre 2016 concernant ASV.
- Le dossier de reconnaissance d'intérêt général a été déposé à la préfecture.
- Élaboration du Programme et de l'Organisation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2017 en Corse :

Notre Trésorier, nous annonce 40 nouvelles adhésions ;

Les 170 lettres de rappel ont permis de récupérer 32 cotisations.

Au cours de la réunion nous avons communiqué au téléphone avec le Dr CRESPIER afin d'organiser au mieux l'assemblée Générale, puis avec le Dr Coliez pour l'informer de nos travaux

Bureau 23 janvier 2017 à l'ordre du jour,

- organisation des élections triennales,
- dernier point sur l'AG de Corse
- préparation de l'AG 2018 prévu le 03 juin 2018 à Chorges dans les hautes Alpes, organisée par le Dr Martz. Communiqué de la FARA sur nos retraités
- Communication téléphonique avec le Dr Cresp au sujet de l'AG 46 personnes se sont inscrites et 37 personnes participeront au voyage touristique organisé par les DRS Seropian
Les CA 2016 de la FARA se sont déroulés à Paris.
les Drs Aouizerate, Grondin, Pesce et moi-même représentons notre région. En 2017 un congrès aura lieu à Rennes le 17 octobre 2017, avec visite du Mont St Michel.

CA en Conférence téléphonique le 21 mars 2017 avec 10 administrateurs.

A l'ordre du jour problème des élections triennales

- **La date de clôture de l'appel à candidature était prévue le 13 Mars 2017.**
- Le 21 mars après clôture des candidatures il s'avère qu'il n'y a pas eu de nouvelle candidature dans sept départements.
- En conséquence il nous est apparu plus adapté pour ces départements de ne pas poursuivre le vote étant donné l'absence de nouveaux candidats.
Un courrier explicatif vous a été adressé en ce sens dans bulletin
- A l'île de la REUNION un nouveau candidat s'est présenté le Dr CLAUDE MORICE médecin retraite demeurant à la REUNION et l'administrateur sortant le Dr VITRY Daniel.
- Un seul poste étant prévu, les 14 médecins de la Réunion ont reçu les documents, et les bulletins de vote. Pour élire leur candidat

Voici les résultats des élections triennales, établi le mardi 02 Mai 2017

Ile de la Réunion 97 57,14 % de votants

Collège des Médecins retraités : 1 Siègre à pouvoir, Inscrits 14, Exprimés 8, Nul 1

2 Candidats :

Dr VITRY Daniel, Nombre de voix 5 Élu

Dr MORICE Claude Nombre de voix 2

Collège des Conjointes survivants : 1 Siègre à pouvoir Inscrits 7 pas de Candidat

Collège Invalidité Décès : Inscrit 0.

LES SCRUTATEURS étaient les Drs Hubert AOUIZERATE, Claude PESCE,

LA SECRÉTAIRE : Mme Renée BRISSY

Nous avons informé les candidats de ces résultats. Le Dr Vitry m'a téléphoné afin de prendre contact avec le Dr MORICE pour travailler ensemble.

c) Relations avec les adhérents

- Le téléphone, inutile de vous dire combien je passe d'heures à expliquer et réexpliquer notre rôle et nos actions autant aux médecins qu'aux conjoints. Pour les personnes seules c'est souvent l'occasion de parler et d'être réconfortées.
- Le bulletin, qui nous indique l'évolution de notre retraite, les actions de la CARMF et de la FARA, qui, nous informe de ce qui se passe dans chaque département, les décès de nos confrères, les sorties et les voyages.

Pour mémoire petit rappel des rendez-vous ludiques organisés en 2016 :

Pour le 04 et 05 : Le DR MARTZ a organisé

- ❖ La vallée de l'Ubaye et Barcelonnette- Visite de la maison d'Alexandra DAVID NEEL

Les DRS Plante Longchamp et Coliez 06 vous ont proposé

- ❖ Migration des grecs autour de la méditerranée, dans l'Antiquité
- ❖ Hypnose du mythe à la réalité
- ❖ Son numérique et audition
- ❖ La véritable histoire des Gaulois
- ❖ Qui veut gagner des neurones ?
- ❖ Nouvelle Zélande est Green Peace

Le Dr Malaterre animateur du 13 prévoit

- ❖ Rétrospective des activités d'ASRAL de 2012 à 2015
- ❖ Giono, Pagnol Marseille des années 30
- ❖ Visite du Palais Farnèse de Rome
- ❖ Croisière sur le canal du Midi
- ❖ La cité radieuse le >Corbusier
- ❖ La salle de garde des hôpitaux et ses traditions
- ❖ L'imbroglia Syrien
- ❖ A propos de la Fontaine de Vaucluse

Le Dr Pesce nous fait promener à travers le Var :

- ❖ Découverte de Fréjus
- ❖ La Chartreuse de la Verne
- ❖ Le village médiéval de Collobrières

Les Dr Seropian pour le 84 varient mensuellement entre conférences et sorties

- ❖ Les départements français
- ❖ Les champignons toxiques en Provence
- ❖ Le Bailli de Suffren
- ❖ Les livres anciens
- ❖ Saint Roch, la peste et autres personnages
- ❖ Le Mas de Carles
- ❖ Les moulins de Véroncle
- ❖ Hypnose du mythe à la réalité

- ❖ Van Gogh, l'homme, Et même les voyages, promenade en Corse en Mai 2017

Merci AUX Docteurs SEROPIAN pour cette organisation.

Petit rappel : Les activités départementales sont ouvertes à tous les adhérents de tous les départements

Je conclurai cette intervention en vous disant, aujourd'hui nous avons un nouveau Président de la République, que nous soyons pour ou contre ne change rien aux problèmes ;

Il faut s'unir, se faire connaître des jeunes retraités, pour que demain :

Nous puissions montrer notre puissance, pour non seulement garder nos acquis mais de nouveau obtenir ce que nous avons perdu au cours des deux derniers mandats présidentiels

Merci à tous les animateurs de régions à la disponibilité des administrateurs qui ont toujours

Une oreille attentive auprès des personnes en difficultés, pour parler ou résoudre un problème,

Merci pour ces rencontres conviviales, ludiques, diversifiées et ces voyages.

Merci à vous toutes et tous présents et représentés aujourd'hui.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces trois rapports. Le quitus est accordé à l'unanimité

Le Président poursuit :

Chers amis, je suis le président de notre association ASRAL7 depuis deux mandats consécutifs conformément à nos statuts un renouvellement de la présidence et du bureau de notre association s'impose.

Lors de ma nomination au poste de président, j'ai succédé à madame Odette MANCI qui a pendant longtemps veillé à la bonne marche et gestion de notre association. Durant mes deux mandats à ce poste, je me suis investi pour poursuivre cette action et donner à notre association un essor et un prestige qu'elle mérite.

Je me suis efforcé surtout d'entretenir le lien social, en favorisant des relations amicales et pallier la solitude éventuelle des adhérents. Par des activités ludiques : conférences, sorties culturelles, voyages.

Je me suis mobilisé pour faire connaître notre association au plus grand nombre et de solliciter les nouveaux retraités à nous rejoindre.

À cet effet je me suis déplacé dans les différents départements pour rencontrer nos adhérents et faire connaître notre association j'ai donné plusieurs conférences dans nos départements de notre région.

Au niveau de la FARA je représente notre association en tant que membre du bureau et membre de son conseil d'administration.

J'ai veillé à maintenir au sein de notre bureau et notre conseil d'administration une relation amicale et efficace avec une bonne coordination de chacun et je voudrais remercier chaleureusement tous les collaborateurs qui m'ont apporté tout leur soutien et leur participation efficace à la gestion de notre association.

Je vous remercie aussi vous tous fidèles adhérents pour votre soutien permanent et de m'avoir accordé votre confiance.

Il me reste une mission importante à accomplir assurer la poursuite de notre action et la pérennité dans la durée de notre association.

Pour cela il a fallu trouver une relève de responsables motivés pour prendre la suite.

Ce qui n'a pas été évident car malheureusement il n'y a pratiquement pas de nouveaux adhérents au sein du conseil d'administration.

Après réflexion et réunion avec les membres du conseil d'administration, une option de gestion de notre association pour le prochain mandat a été trouvée et acceptée avec la bonne volonté de nos administrateurs. Il a été convenu pour alléger la charge de gestion de partager des secteurs de responsabilités.

Voici la constitution du nouveau bureau

Est désigné à la Présidence Régionale de notre association le Dr Jean Philippe Coliez des Alpes Maritimes.

Il sera entouré par une Co-Présidente Mme Renée Brissy qui sera Co-Présidente régionale déléguée au secrétariat général, avec l'aide d'un Secrétaire Adjoint le Dr Pesce.

Le Dr Albert Grondin a accepté de poursuivre sa fonction de Trésorier avec l'aide du Trésorier Adjoint le Dr Seropian.

J'ai accepté à la demande du nouveau bureau d'être Président d'Honneur de notre Association. Je continuerai à prendre en charge la gestion du site informatique de notre association ainsi qu'une fonction de consultant.

Je remercie tous les membres de ce nouveau bureau d'avoir accepté de prendre le relais et de s'investir à nouveau pour le bon fonctionnement de notre association

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

Je transmets le relais à notre nouveau président Régional le Dr Jean Philippe Coliez, je lui souhaite un excellent mandat et il est assuré de tout mon soutien.

Je lui passe la parole, je pense que l'on peut applaudir

Merci à Toutes et à Tous.

Le nouveau Président, le Dr Jean-Philippe Coliez, niçois depuis 1973 précédemment radiologue en Lorraine, remercie le Dr Aouizerate pour ses mandats très réussis. Il souligne le caractère très délicat de la mission de Président au service de tous. Il assure qu'il fera de son mieux. Il salue les conjoints qui ont été des soutiens pour leurs conjoints décédés. Il adresse ses remerciements à tous et dit éprouver une grande émotion dans ce passage de Présidence.

La Secrétaire Générale souhaite un bon mandat au nouveau Président.

Le Dr Malaterre, très ému, remercie chaleureusement le Dr Aouizerate pour son travail extraordinaire accompli pendant ses deux mandats.

Mme Brissy demande au Dr Martz animateur des Hautes Alpes et Alpes de Haute Provence de dire quelques mots sur l'avant-projet de l'AG 2018.

Le Dr Martz précise que l'Assemblée Générale aura lieu le 3 juin 2018 à Chorges (Hautes-Alpes) à l'hôtel club les Hyvans.

Arrivée le samedi matin, l'après-midi promenade en bateau sur le lac de Serre-Ponçon. Samedi soir, CA et repas de gala. Dimanche matin AG.

Le Dr Coliez conclut cette assemblée :

- en rappelant la place de la (FARA) Fédération des Associations des Retraités Allocataires de la CARMF

- et de l'ASRAL7, l'Association des Retraités Allocataires de la CARMF de la 7ème région .

Il remercie tous les participants et lève la séance à 13h .

L'Assemblée Générale s'est tenue à Ajaccio le dimanche 14 mai 2017

La Secrétaire Générale Mme Renée BRISSY

Le Président Régional Dr Hubert AOUIZERATE

Le nouveau Président Régional Dr Jean Philippe COLIEZ